
NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU BUDGET PRIMITIF 2018

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Ces quatre communes demeurent des communes déléguées avec leurs maires délégués et leurs mairies annexes. Le chef-lieu est situé sur l'ancienne commune de Loubaresse. La population totale de Val d'Arcomie est de 1.033 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 300 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles. La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles scindées en 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 campings, 2 aires pour camping-cars, 7 gîtes, 6 mobil-homes, 5 chalets, 1 piscine découverte, 2 terrains de tennis et propose 27 logements locatifs, offre complétée par 23 locations privées. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval.

Outre le budget principal, la commune gère 5 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage, la Coopérative Laitière de Haute-Truyère (CLHT) et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2018 :

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 1.724.836,65 €. Les principales réalisations prévues sont la réhabilitation de la salle communale de Saint-Marc, la rénovation de la salle polyvalente de Faverolles et la mise en place d'un réseau de chaleur communal, les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'étanchéité et la stabilité du bâtiment de la mairie annexe de Saint-Just, la réfection de voiries communales, les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

Fonctionnement

Recettes prévisionnelles	2018	Dépenses prévisionnelles	2018
70 Produits des services, domaine	74.100,00 €	011 Charges à caractère général	345.033,82 €
73 Impôts et taxes	564.252,00 €	012 Charges de personnel	522.628,00 €
74 Dotations, subventions, particip.	568.946,00 €	014 Atténuations de produits	41.224,00 €
75 Autres produits gestion courante	180.759,69 €	65 Autres charges gestion courante	133.493,00 €
76 Produits financiers	40,00 €	66 Charges financières	48.070,00 €
77 Produits exceptionnels	371.056,00 €	67 Charges exceptionnelles	45.763,18 €
013 Atténuations de charges	18.000,00 €	68 Dotations aux amortissements	52.938,00 €
002 Excédent fonctionnem. reporté	395.546,31 €	Dépenses d'ordre	976.990,00 €
Recettes d'ordre	30.000,00 €	Dépenses imprévues	36.560,00 €
TOTAL	2.202.700,00 €	TOTAL	2.202.700,00 €

Investissement

Recettes	2018	Dépenses	2018
13 Subventions	494.288,00 €	20 Immobilisations incorporelles	72.295,05 €
16 Emprunts, cautions	64.500,00 €	204 Subventions d'équipement	5.905,00 €
10 FCTVA, taxe d'aménagement	251.440,00 €	21 Immobilisations corporelles	21.036,98 €
1068 Affectation réserves	233.857,54 €	23 Immobilisations en cours	1.630.470,62 €
021 Virement du fonctionnement	976.990,00 €	16 Emprunts, cautions	111.689,00 €
040 Dotations aux amortissements	52.938,00 €	040 Travaux en régie	30.000,00 €
041 Opérations patrimoniales	4.034,00 €	041 Opérations patrimoniales	4.034,00 €
024 Ventes	8.710,00 €	001 Déficit reporté	211.326,89 €
TOTAL	2.086.757,54 €	TOTAL	2.086.757,54 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	2.202.700,00 €	2.202.700,00 €	2.086.757,54 €	2.086.757,54 €
Eau	291.417,00 €	291.417,00 €	388.622,93 €	388.622,93 €
Assainissement	51.483,00 €	51.483,00 €	169.882,00 €	169.882,00 €
Bâtiment stockage	35.830,00 €	35.830,00 €	38.180,34 €	38.180,34 €
CLHT	8.388,00 €	8.388,00 €	26.935,08 €	26.935,08 €
Lotissem. Petit Bois	48.681,18 €	48.681,18 €	45.763,00 €	45.763,00 €
TOTAL	2.638.499,18 €	2.638.499,18 €	2.756.140,89 €	2.756.140,89 €

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 9,81 %

Taxe foncière propriétés bâties : 13,81 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

6 / Principaux ratios :

- Excédent brut de fonctionnement : 375 € par habitant (départemental 283 €, régional 187 €, national 166 €)
- Résultat comptable : 321 € par habitant (départemental 243 €, régional 155 €, national 144 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 375 € par habitant (départemental 258 €, régional 167 €, national 153 €)
- Capacité d'épargne nette : 275 € par habitant (départemental 142 €, régional 89 €, national 87 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1.274.463 € soit 1.233 € par habitant (départemental 1.007 €, régional 728 €, national 591 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 154.796 € soit 150 € par habitant (départemental 148 €, régional 101 €, national 85 €)

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 13 agents titulaires, 5 agents contractuels, 2 emplois aidés et 3 emplois saisonniers.

Suite à la prévision d'embauche d'un agent de maîtrise et au prolongement sur l'année entière de deux contractuels et d'un contrat aidé, le montant prévisionnel des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2018 s'élève à 522.628 € comprenant les charges de :

- Personnel titulaire : 255.000 €
- Personnel non titulaire : 87.612 €
- Emplois d'insertion : 14.770 € / avec aide de l'Etat prévue à hauteur de 8.100 €

- Cotisations sociales : 150.388 €
- Autres (assurance, FNC, œuvres sociales, visites obligatoires) : 14.858 €